

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télec. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

---

## RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 2022

---

Chers confrères, chères consœurs, chers amis,

Cet automne, partout au pays, les leaders, les membres et le personnel du SCFP ont été occupés à faire ce que nous faisons le mieux : défendre nos membres dans les réunions de griefs et à la table de négociation, repousser les programmes d'austérité des gouvernements, protéger les services publics contre les compressions et la privatisation, et lutter pour protéger les droits de la personne et nos droits fondamentaux de travailleurs et de travailleuses.

À l'approche de l'hiver, je sais que d'importants travaux se poursuivront. J'espère que vous pourrez prendre un peu de temps pour vous reposer et récupérer pendant la période des Fêtes, parce que tout indique que 2023 sera tout aussi chargée que 2022, et nous avons du pain encore plus crucial sur la planche.

### Conférence du Conseil national des secteurs

C'était formidable de passer du temps avec les quelque 700 membres du SCFP qui étaient réunis à Ottawa au début d'octobre pour notre première activité nationale en personne en trois ans. La conférence s'est ouverte par une émouvante cérémonie de la couverture autochtone pour marquer la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Celle-ci a été suivie d'une séance sur l'intervention des témoins qui a contribué à donner un ton d'inclusivité et de respect à la conférence. Les membres ont eu la chance d'apprendre de gens qui font le même travail qu'eux dans d'autres régions du pays et de partager histoires et stratégies. Ils ont aussi eu droit à des présentations sur la lutte contre l'inflation sans affaiblir les travailleurs, la sécurité du milieu syndical et la résistance à la menace de la privatisation.

**MARK HANCOCK**

National President/Président national

**CANDACE RENNICK**

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorière nationale

**PATRICK GLOUTNEY, FRED HAHN, JUDY HENLEY, SHERRY HILLIER, LEE-ANN KALEN**

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

## **Réunion des comités**

Les membres des dix-huit comités nationaux du SCFP se sont réunis à Vancouver du 1er au 3 novembre. La Réunion des comités est l'occasion pour nos comités d'écouter, ensemble, les priorités du syndicat national et de les intégrer à leurs travaux. Elle permet également aux membres d'échanger avec d'autres comités sur leurs problématiques et leurs intérêts communs. Je n'ai pas pu y assister en personne, mais, grâce à la technologie, j'ai pu y participer virtuellement. J'ai été désolé de rater l'allocution de Rachna Singh, ancienne membre et conseillère syndicale du SCFP qui est maintenant députée et ministre néo-démocrate en Colombie-Britannique.

## **Réunions et congrès de division**

J'ai eu plusieurs autres occasions de rencontrer nos militantes, militants, dirigeantes et dirigeants à travers le pays, et bien que les interactions plus personnelles qui accompagnent les activités en personne me manquent, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer à ces réunions virtuellement lorsque la logistique des déplacements à travers ce grand pays m'empêcherait autrement d'y assister.

Deux de nos divisions ont tenu des congrès en octobre : le Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH), notre division des services de santé en Colombie-Britannique, et le SCFP-Manitoba. Je n'ai pas pu me joindre au congrès du SEH en personne, mais j'ai pu passer quelques jours avec nos membres manitobains à Winnipeg. Je félicite les membres du CEN Barb Nederpel et Gina McKay pour le succès de leurs congrès respectifs.

En novembre, j'ai également participé aux réunions des présidences organisées par le SCFP-Î.-P.-É. et le SCFP-Saskatchewan. Ces deux activités ont permis d'échanger avec nos leaders qui font un travail important dans ces régions. Et en décembre, ce fut un privilège de rejoindre nos membres québécois à Trois-Rivières pour d'importantes discussions lors d'une conférence sur les droits de la personne organisée par SCFP-Québec.

## **Congrès du travail du Canada (CTC)**

Je continue de travailler en étroite collaboration avec la direction du CTC sur les enjeux importants auxquels sont confrontés les travailleuses et les travailleurs canadiens.

Ainsi, cet automne, j'ai participé aux discussions qu'a menées le CTC avec ses affiliés sur une plus grande collaboration dans les efforts de syndicalisation, en particulier en ce qui concerne la lutte contre les syndicats favorables aux employeurs comme la Christian Labour Association of Canada (CLAC) et le National Organized Workers Union (NOWU). La CLAC et le NOWU concentrent leurs efforts sur le maraudage des membres d'autres syndicats au lieu de syndiquer des gens qui ne sont pas déjà représentés. En outre, ils négocient des conventions collectives inférieures qui sapent nos propres efforts de négociation.

Le CTC a également pris les rênes de plusieurs dossiers législatifs avec le gouvernement fédéral au cours de la dernière année. Plus récemment, cet aspect de ses travaux s'est concentré sur la coordination de la participation des syndicats aux consultations gouvernementales sur la loi fédérale anti-briseurs de grève qu'on attend depuis longtemps.

Dans le cadre de l'accord de confiance et d'approvisionnement et de confiance entre le NPD et les libéraux conclu au printemps, le gouvernement s'est engagé à adopter une loi qui interdira le recours à de la « main-d'œuvre de remplacement » dans les conflits de travail dans les secteurs sous réglementation fédérale. Le NPD et le Bloc québécois ont tenté de faire adopter de telles lois à plusieurs reprises, sans jamais gagner l'appui des libéraux. Le CTC a veillé à ce que le mouvement syndical soit unifié dans sa position et ses messages tout au long du processus de consultation. Nous attendons avec impatience le dépôt du projet de loi au début de la nouvelle année, avec l'espoir qu'elle sera adoptée pendant la session printanière du Parlement.

### **Solidarité internationale**

En septembre, le SCFP a accueilli une réunion de l'Internationale des services publics (ISP) pour les affiliés du Canada et des États-Unis. J'ai coprésidé cette réunion hybride avec Jan Hochedal de l'American Federation of Teachers. La présidente de l'ISP, Rosa Pavanelli, était avec nous virtuellement pour nous informer des travaux de l'ISP à travers le monde, tandis que le personnel a fourni des mises à jour sur les campagnes de l'ISP et le paysage politique à travers les Amériques. Ce fut également l'occasion d'entendre les mises à jour de nos alliés américains qui, eux, ont pu entendre les rapports des syndicats du secteur public canadien. Comme toujours dans le cadre de nos travaux internationaux, cette réunion nous a rappelé que les défis auxquels sont confrontés les travailleuses et les travailleurs d'ici sont sensiblement les mêmes que ceux auxquels sont confrontés les travailleuses et les travailleurs ailleurs dans le monde.

Les voyages internationaux étant à nouveau viables, nous avons pu faire davantage de travaux de solidarité internationale en personne. Cet automne, des membres du personnel ont assisté à une réunion du comité directeur du Projet de solidarité syndicale mexicaine au Mexique, aux côtés de représentantes et de représentants de syndicats canadiens et américains. Le SCFP a également participé à une conférence organisée par la Trinational Coalition to Defend Public Education et à une délégation à Cuba organisée par CoDevelopment Canada.

J'avais l'intention de me joindre à la délégation du Congrès du travail du Canada au cinquième congrès mondial de la Confédération syndicale internationale en novembre. Je n'ai pas pu y aller, mais j'y étais bien représenté par des membres du personnel qui ont participé à des réunions formelles et informelles et à des caucus avec des représentantes et représentants d'organisations syndicales du monde entier. Nous avons également raconté aux congressistes le combat entrepris par le mouvement syndical canadien cet automne pour protéger nos droits fondamentaux, un combat mené par nos travailleuses et nos travailleurs de l'éducation en Ontario.

## **Piquets de grève et manifestations**

Au cours de mes années en tant que membre du SCFP, j'ai assisté à de nombreuses manifestations et j'ai été sur plus de lignes de piquetage que je ne peux en compter. Mais cela fait très longtemps que je n'ai pas vu le genre d'action de solidarité qui a eu lieu en Ontario en novembre dernier.

Malgré leur discours faisant l'éloge des travailleurs de première ligne du secteur public comme des héros dans les premiers jours de la pandémie, nous savions que les gouvernements de droite se retourneraient contre nous. Nous savions qu'ils trouveraient ou fabriqueraient une crise économique et l'utiliseraient comme excuse pour attaquer les services publics et refuser aux travailleurs qui les fournissent des conventions collectives équitables. C'est exactement la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Presque partout, les gouvernements sont à l'attaque.

C'est la lutte à laquelle notre syndicat a été confronté en Ontario, avec le gouvernement conservateur de Doug Ford.

Plus de 55 000 travailleurs de l'éducation étaient déterminés à se battre pour obtenir leur première augmentation salariale significative depuis de nombreuses années. Ils se sont préparés à la négociation bien à l'avance, et le Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (CSCSO) a soumis l'avis de négocier en juin. En juin, ils ont également lancé une campagne interne au cours de laquelle les dirigeants locaux ont engagé leurs membres dans des conversations directes sur la négociation.

Le gouvernement Ford ayant refusé de négocier, le syndicat a demandé un vote de grève. Plus de 82 % de nos membres ont participé au vote et, début octobre, ils ont accordé à leur comité de négociation un vote de grève de 96,5 %.

Après plusieurs autres tentatives pour parvenir à une entente, le CSCSO a signifié un avis selon lequel il exercerait son droit de grève à compter du 4 novembre.

Doug Ford a répondu à l'avis de grève en présentant le projet de loi 28. La législation a imposé un nouveau contrat de quatre ans avec des salaires inadéquats et des concessions et a retiré le droit de négocier les questions locales. Elle rendait la grève illégale, passible d'une amende de 4 000 \$ par travailleur et par jour et de 500 000 \$ par jour pour le syndicat. Et comme le gouvernement savait que la législation était inconstitutionnelle, il nous a retiré le droit de la contester en invoquant la clause dérogatoire.

Il s'agit de la loi anti-travailleurs la plus draconienne que j'aie jamais vue.

Face à cette législation, nos membres ont juré de poursuivre leur combat. Notre Conseil exécutif national a fait preuve d'une solidarité sans faille et d'un soutien absolu envers nos membres et les droits des travailleurs. Plusieurs d'entre eux ont prévu de se rendre en Ontario pour se joindre à nos manifestations.

Les dirigeants syndicaux de tout le pays étaient indignés. Ils ont envoyé des messages de soutien et de solidarité, et ont promis un soutien logistique et financier. Ils ont dénoncé le gouvernement, en public et en privé, pour son attaque flagrante contre notre droit fondamental à la grève et à la négociation collective libre et équitable.

Les membres du NPD de l'Ontario se sont opposés avec véhémence au projet de loi, et plusieurs d'entre eux ont été expulsés de l'assemblée législative pendant le débat. Avec d'autres membres de l'opposition, le caucus du NPD a fait tout ce qu'il pouvait pour prolonger le débat et retarder l'adoption du projet de loi. Mais le gouvernement a usé de toutes les astuces parlementaires pour faire adopter le projet de loi par l'assemblée législative provinciale. Il a reçu la sanction royale tard le 3 novembre.

Le lendemain, nos membres ont courageusement quitté le travail pour exiger le respect de leurs droits fondamentaux et constitutionnels en tant que travailleurs.

Notre famille syndicale était là pour nous. Elle s'est jointe à nos membres lors des manifestations organisées dans les communautés de l'Ontario. Sous la direction du Congrès du travail du Canada et de la Fédération du travail de l'Ontario, les dirigeants syndicaux ont planifié des actions de plus en plus importantes dans tous les secteurs de l'économie, y compris un engagement à la grève générale.

Nous allions soulever l'enfer, et Doug Ford le savait.

Le projet de loi 28 est devenu loi un jeudi soir et Doug Ford s'est présenté au micro pour annoncer qu'il allait annuler la loi à la première heure lundi matin. Aucun gouvernement n'a jamais abrogé sa propre législation en si peu de temps.

Il faudra un certain temps pour disséquer tout ce qui s'est passé dans le cadre de ce conflit et découvrir toutes les choses que nous avons apprises.

Nous savons que nous devons avoir une conversation sur l'utilisation de la clause dérogatoire, et nous savons que d'autres gouvernements apprendront des erreurs commises par Doug Ford en Ontario. Nous savons aussi que nos droits sont fragiles et qu'ils sont attaqués.

Mais nous savons aussi que la solidarité fonctionne et que nous pouvons être une force incroyablement puissante lorsque nous nous unissons. Et nous savons à quel point il est important pour nous de nous lever et de défendre nos droits de négociation.

Notre pouvoir collectif de négocier de meilleurs emplois et une meilleure vie pour les travailleurs ne concerne pas que nous, il s'agit aussi de préserver les piliers fondamentaux de notre société comme les droits de la personne, les soins de santé universels et l'éducation publique.

Nos membres, notre syndicat et notre mouvement mettent Doug Ford et tous les autres premiers ministres du Canada en garde : nous sommes organisés, et si vous osez tenter de miner nos droits, nous sommes prêts à nous battre.

## **Négociation collective, grèves et lock-out**

### **Grèves et lock-out**

Après deux jours de manifestations politiques et de grève au début de novembre et l'engagement du premier ministre Ford, le 7 novembre, d'annuler le projet de loi 28, l'OSBCU est retourné à la table de négociation pour négocier au nom de plus de 55 000 travailleurs de l'éducation.

Le projet de loi 28 a été abrogé le 14 novembre. Avec l'aide d'un médiateur, une convention collective provisoire a été conclue le 20 novembre 2022.

L'OSBCU a été en mesure de lutter contre toutes les concessions et a obtenu des gains importants pour nos membres, notamment une augmentation salariale de 1,00 \$ l'heure pour chaque année de la convention de quatre ans. L'obtention d'une augmentation forfaitaire était une priorité pour l'OSBCU afin d'aider nos membres les moins bien payés.

L'accord a été ratifié le 5 décembre avec l'appui de 73 % des plus de 41 000 membres qui ont voté.

### **SCFP 5454**

Le SCFP 5454, qui représente le personnel de la Société québécoise du cannabis (SQDC), est en grève depuis plus de 200 jours, soit depuis le 17 mai 2022.

Ses membres réclament des salaires et des avantages sociaux similaires à ceux de la main-d'œuvre de sociétés d'État comparables, dont la Société des alcools du Québec (SAQ).

Ils gagnent à peine 17 \$/heure à l'embauche et la majorité n'a pas de poste à temps plein ni de sécurité d'emploi, ce qui les place dans une position précaire intenable. Pourtant, ces membres en grève ont la responsabilité d'informer et d'éduquer les gens sur la réduction des impacts du cannabis sur leur santé, ce qui est le mandat officiel de la SQDC. Leur rémunération devrait en tenir compte.

### **SCFP 2614**

Le 15 septembre, la Société des arrimeurs de Québec a mis en lock-out 81 débardeurs et débardeuses qui négociaient des clauses pour protéger la conciliation travail-famille. L'employeur tient à sa demande de faire travailler nos membres sur des quarts de douze heures, mais nos membres ne veulent pas de ce type d'horaire. Comme partout ailleurs, le Port de Québec est aux prises avec des pénuries de personnel ; l'employeur est déterminé à faire porter ce fardeau par nos membres.

Les membres du SCFP 2614 sont préoccupés par la santé et la sécurité au travail ; ils dénoncent les conditions dangereuses des quais et l'inaction des autorités portuaires et du gouvernement fédéral pour les réparer.

La détérioration des quais s'explique par un manque d'investissement dans les infrastructures. Les quais ont été négligés dans les budgets fédéraux des dernières années, et les membres veulent que cela soit réglé pour qu'ils puissent rentrer chez eux sains et saufs après le travail.

### **SCFP 3912**

Le SCFP 3912 représente environ 1 500 membres qui travaillent comme assistantes et assistants d'enseignement, chargées et chargés de cours, correctrices et correcteurs, et apparitrices et appariteurs à l'Université Dalhousie. Il a été en grève pendant 24 jours cet automne.

Pendant de nombreuses années, les augmentations salariales n'ont pas suivi la hausse du coût de la vie. Avant le début de la grève, l'employeur a offert une augmentation de salaire bien inférieure à l'inflation. La parité salariale posait aussi problème pour les assistantes et assistants d'enseignement, qui sont parmi les moins bien payés des quinze grandes universités du pays. La nouvelle convention ratifiée le 11 novembre 2022 comprend :

- une augmentation salariale de 23 pour cent sur quatre ans pour les nouvelles et nouveaux chargés de cours ;
- une augmentation du taux horaire de 23 pour cent sur quatre ans pour les assistantes et assistants d'enseignement ;
- une augmentation du taux horaire de 44 pour cent sur quatre ans pour les correcteurs, correctrices, appariteurs et apparitrices ;

- le paiement intégral aux membres de leurs contrats de l'automne 2022 avec l'employeur.

### **SCFP 3906**

Le SCFP 3906, qui représente 2 800 assistantes et assistants d'enseignement et de recherche de l'Université McMaster, a débrayé le 21 novembre 2022 en raison de l'impasse dans les négociations.

Voici ses principales revendications : des augmentations salariales ; plus de financement et une garantie de travail ; une protection contre les pertes salariales dues à l'augmentation des frais de scolarité sous la forme de remboursements ; et une diminution de l'écart salarial entre les assistantes et assistants du premier cycle et des cycles supérieurs.

Ces membres méritent une convention collective juste et raisonnable qui leur assure une sécurité financière significative pour permettre leur réussite scolaire.

Loin d'être juste et raisonnable, l'offre de McMaster ferait prendre encore plus de retard salarial à ces membres, eux qui ont déjà énormément souffert sous trois ans de modération salariale imposée par la loi.

### **SCFP 1690**

La convention collective entre le SCFP 1690 et la Municipalité de Sainte-Julie a expiré le 31 décembre 2021. En mars 2022, les membres ont voté à 99 % en faveur d'une action de grève comme signal de soutien à leur comité de négociation et pour faire pression sur leur employeur. Le 6 décembre, ces cols bleus et blancs ont organisé une journée de grève afin de faire avancer la négociation. Ces membres veulent des augmentations salariales réelles pour se rattraper aux autres municipalités. Compte tenu du taux d'inflation actuel, une rémunération équitable est plus importante que jamais. Espérons que l'employeur a reçu ce message haut et fort et que nous parviendrons bientôt à une entente.

<b>PROVINCE</b>	<b>SECTION LOCALE</b>	<b>EMPLOYEUR</b>	<b>#</b>	<b>DÉBUT DE LA GRÈVE</b>	<b>DURÉE</b>
Québec	5454	Société québécoise du cannabis	300	20 mai 2022	En cours
Québec	2614	Société des arrimeurs du Québec	81	Lock-out 15 septembre 2022	En cours

Nouvelle-Écosse	3912	Université Dalhousie	1500	19 octobre 2022	11 nov. 22
Ont.	16	Conseil scolaire du district d'Algoma	175	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	27	Conseil scolaire régional du comté d'Essex	305	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	65	Conseil scolaire catholique régional du Nord-Ouest, Conseil scolaire régional de Rainy River	331	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	218	Conseil scolaire public de Durham, École catholique de la région de Durham	4000	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	256	Conseil scolaire catholique de la région de Wellington, Conseil scolaire de la région Upper Grand, Caretaking Norwell Paul Metzger	330	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	895	Conseil scolaire régional Rainbow no 3	225	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	997	Conseil scolaire de la région de Trillium Lakelands	700	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1011	Conseil scolaire de la région de Halton	375	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1022	Conseil scolaire de la région de Hastings et Prince Edward	747	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1165	Personnel du Conseil scolaire de la région Near North et autres	315	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1176	Conseil scolaire de la région de Bluewater	260	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1196	Personnel du Conseil scolaire de la région de York	1175	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1202	Conseil scolaire catholique du comté de Renfrew	54	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1238	Conseil scolaire de la région de Lambton-Kent	1000	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1247	Conseil scolaire du comté de Renfrew	130	4 nov. 22	8 nov. 22

Ont.	1310	Conseil scolaire du comté de Simcoe	500	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1317	Conseil scolaire catholique de la région de Niagara	950	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1321	Conseil scolaire du comté de Renfrew	110	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1328	Personnel du Conseil scolaire catholique de la région de Toronto	2070	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1348	Conseil scolaire régional du comté d'Essex	240	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1358	Conseil scolaire catholique de la région de Windsor–Essex	600	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1369	Personnel du Conseil scolaire catholique de la région de Sudbury	56	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1453	Conseil scolaire catholique de la région de Peterborough, Victoria, Northumberland et Clarington	850	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1479	Conseil scolaire catholique de la région d'Algonquin et Lakeshore	950	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1480	Conseil scolaire de la région de Limestone	1250	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1483	Conseil scolaire catholique de la région de Dufferin–Peel	760	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1571	Personnel du Conseil scolaire catholique de la région de York	516	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1628	Conseil scolaire de la région de Peel	1200	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1734	Conseil scolaire de la région de York	3300	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	1939	Conseil scolaire de la région de Keewatin–Patricia	83	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	2026	Conseil scolaire catholique de la région de Dufferin–Peel	500	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	2331	Conseil scolaire catholique de la région de York	1800	4 nov. 22	8 nov. 22

Ont.	2357	Conseil scolaire catholique d'Ottawa–Carleton	2054	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	2486	Conseil scolaire de la région de Lakehead	147	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	2512	Conseil scolaire catholique de la région de Waterloo	1200	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	2544	Conseil scolaire de la région de Peel	1350	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	2799	Conseil scolaire catholique de la région de Nipissing–Parry Sound, Conseil scolaire catholique Franco-Nord	113	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	3155	Conseil scolaire catholique de Toronto	70	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	3166	Conseil scolaire catholique de la région de Halton	430	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	3396	Conseil scolaire catholique de Hamilton–Wentworth	1030	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	3447	Personnel du Conseil scolaire catholique romain du comté de Bruce-Grey	400	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	3615	Conseil scolaire catholique de Huron–Perth	187	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	3987	Conseil scolaire catholique de Simcoe–Muskoka	194	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	4148	Personnel du conseil scolaire catholique de Huron–Superior et de l'association Soo Arena	510	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	4153	Concierges du Conseil scolaire de Hamilton–Wentworth	550	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	4154	Conseil scolaire catholique anglophone de l'Est de l'Ontario (no 52)	721	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	4155	Conseil scolaire de district des écoles françaises de l'Est Ontarien no 65	255	4 nov. 22	8 nov. 22

Ont.	4156	Conseil scolaire de Niagara	1725	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	4168	Conseil scolaire catholique de St. Clair	610	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	4186	Conseil scolaire catholique de London	1000	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	4222	Conseil scolaire de la région de Thames Valley	1845	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	4274	Conseil scolaire catholique du Nouvel Ontario	80	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	4297	Conseil des écoles catholiques du Centre-Est	150	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	4299	Conseil scolaire des écoles catholiques du Sud-Ouest	800	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	4340	Conseil scolaire catholique Centre-Sud	180	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	4400	Conseil scolaire de Toronto	16 24 4	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	4681	Conseil scolaire catholique du Nord-Est	154	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	4865	Conseil scolaire publique du Nord-Est de l'Ontario	247	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	5100	Conseil scolaire de Grand Erie	950	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	5200	Conseil scolaire catholique de la région de Halton	1050	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	5335	Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario	450	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	5476	Conseil scolaire catholique de la région de York	19	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	5555	Conseil scolaire de Kawartha–Pine Ridge	1943	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	5678	Conseil scolaire Upper Canada no 26	1480	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	7575	Aides-enseignant(e)s et aides-pédagogiques du Conseil scolaire de la région de Thames Valley	1766	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	7777	Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières	100	4 nov. 22	8 nov. 22
Ont.	8888	Conseil scolaire du Nord-Est de l'Ontario	175	4 nov. 22	8 nov. 22

Ontario	3906	Université McMaster	2800	21 novembre 2022	En cours
---------	------	---------------------	------	------------------	----------

## **Négociations collectives**

On a évité une grève à l'Université de Toronto, où 700 membres du SCFP 3261 œuvrant dans les services de première ligne à temps plein et à temps partiel ont obtenu une entente de principe qui contient des gains importants.

Celle-ci prévoit des avancées sur la voie vers de bons emplois et pour l'avenir de l'unité de négociation. Bien que l'entente ne limite pas la sous-traitance d'emplois à des exploitants à but lucratif (l'une des principales propositions du syndicat), elle fait des pas importants dans la bonne direction. En travaillant avec sa base et le soutien d'alliés, le SCFP 3261 a été en mesure d'expliquer les effets de la sous-traitance sur la prolifération des salaires de misère, la détérioration des services et la disparition d'avantages sociaux importants. Le SCFP 3261 est en train de bâtir de solides bases pour les futures négociations, dans lesquelles il compte faire des gains encore plus importants en protégeant les emplois de l'unité de négociation.

## **Mises à jour régionales**

### **Maritimes**

#### **Nouveau-Brunswick**

Le 30 septembre, le Nouveau-Brunswick a célébré la vérité et la réconciliation comme il se doit. C'est grâce au militantisme diligent des communautés autochtones, à la pression populaire et aux syndicats ; le premier ministre Higgs n'a eu d'autre choix que de reconnaître la Journée de la vérité et de la réconciliation comme jour férié provincial. Le SCFP 1252, qui représente plus de 9 000 travailleuses et travailleurs de la santé au Nouveau-Brunswick, a obtenu gain de cause dans son grief pour la reconnaissance du 30 septembre par l'État provincial. En 2021, le premier ministre Higgs avait catégoriquement refusé de le faire. Le SCFP-N.-B. s'est montré solidaire des nations Mi'kmaq, Wolastoqey et Peskotomuhkati, dont les terres traditionnelles se trouvent dans les Maritimes. La Journée de la vérité et de la réconciliation est importante pour panser les blessures du passé.

Le gouvernement Higgs se prépare pour un nouveau cycle de négociations caractérisé par la confrontation : il a présenté un projet de loi visant à resserrer le cadre réglementaire des grèves dans le secteur public.

Il se donne le pouvoir d'utiliser des briseurs de pour effectuer des travaux essentiels pendant un conflit de travail. Et les employeurs auront plus de latitude pour modifier les horaires des travailleuses et travailleurs essentiels, ce qu'ils ne peuvent pas faire en vertu de l'actuelle *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*. Un autre amendement obligerait les syndicats à donner un préavis de 72 heures avant de déclencher une grève, alors que les employeurs pourraient déclarer un lock-out avec seulement 24 heures d'avis. Enfin, tout mandat de grève expirerait désormais après un an, obligeant les syndicats à organiser un nouveau vote de grève après ce délai.

Ce projet de loi ne fait rien de plus qu'ôter le droit à une négociation collective équitable. Le gouvernement Higgs fait pencher la balance en faveur de l'employeur, alors que rien ne prouve que les services essentiels n'ont pas été couverts pendant la grève du SCFP de l'an dernier. Le gouvernement manifeste une fois de plus son mépris pour les services publics et les gens qui les fournissent.

À l'énoncé budgétaire de novembre, on a appris que l'excédent du Nouveau-Brunswick continue d'augmenter. Les projections le portent à 774 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023. Ce résultat est principalement attribuable aux coupures dans les services publics, malgré les risques que celles-ci posent pour la santé et la sécurité de la population. Higgs s'entête dans l'austérité en s'abstenant d'investir dans les services de première ligne. Il préfère baisser les impôts des personnes à revenu élevé. En fait, la crise de recrutement et de rétention dans la santé et les soins de longue durée lui sert d'excuse pour pousser la privatisation comme solution. Les agences de placement à but lucratif pourvoient des postes du secteur public à coût beaucoup plus élevé.

Dans le secteur municipal, le SCFP 1773 a connu une ronde de négociations très fructueuse. Les cols bleus de Shediac ont signé un contrat sans concession prévoyant une augmentation salariale annuelle de 3 %, une augmentation d'un dollar l'heure pour tout le monde rétroactivement au 1er juillet 2002, d'autres gains financiers et, surtout, l'élimination de postes occasionnels pour ajouter des postes plus permanents.

## **Île-du-Prince-Édouard**

Le SCFP-Î.-P.-É. a lancé une campagne de lettres pour dire au premier ministre King que son programme de recrutement et de rétention devrait inclure l'ensemble de la main-d'œuvre de première ligne. Des centaines de travailleuses et de travailleurs de la santé sont exclus de l'initiative de huit millions de dollars qui prévoit des incitations financières pour le maintien en poste de certains membres du personnel de santé. Il s'agit d'une initiative louable, mais elle exclut injustement des gens qui jouent un rôle crucial dans le système.

Près de 1 500 membres des sections locales 805, 1051, 1778, 1779, 2523 et 5331 du SCFP qui travaillent pour la régie de la santé de l'Î.-P.-É. n'y ont pas accès, tout comme plus de 1 300 membres de la section locale 942 de l'IUOE. Ceux-ci effectuent des tâches essentielles : lessive, nutrition et cuisine, stérilisation, travail de bureau, entretien et maintenance, métiers, laboratoires et radiographie, inhalothérapie, ergothérapie, physiothérapie, administration, etc. Bon nombre de ces classes d'emplois essentielles qui sont exclues de l'initiative sont parmi les moins bien rémunérées du système.

Le système de santé de l'Î.-P.-É. dépend également du travail effectué par les gens qui œuvrent dans les foyers de soins, dont la plupart ont été injustement exclus de l'initiative de maintien en poste. Pourtant, la main-d'œuvre en SLD doit affronter toutes sortes de difficultés qu'on ne peut plus ignorer, notamment la rétention du personnel.

Les états financiers vérifiés de la province pour l'exercice 2021-2022 affichent un excédent de 84 millions de dollars. Le gouvernement a les ressources nécessaires pour bien financer la santé et offrir de meilleurs salaires aux véritables héros et héroïnes de la santé ces trois dernières années. Le gouvernement provincial doit montrer qu'il va en faire plus pour soutenir les travailleuses et les travailleurs, et il doit intégrer le syndicat au comité permanent sur la rétention du personnel.

Les récentes modifications législatives déposées par le gouvernement incluent des changements positifs au régime d'indemnisation des accidents du travail, comme une augmentation des prestations aux personnes blessées, ainsi qu'aux conjoints, conjointes et personnes à charge survivantes, ainsi qu'un ajustement de l'indexation.

## **Atlantique**

### **Terre-Neuve-et-Labrador**

Au terme d'une grève de onze semaines, les membres du SCFP 2099 ont entériné la nouvelle convention collective conclue avec la Ville de Mount Pearl. Le SCFP 2099 représente plus de 200 travailleuses et travailleurs municipaux qui œuvrent dans les services de loisirs, l'administration, la fiscalité et les finances, l'entretien des routes, les services d'aqueduc et d'égouts, l'entretien des installations, l'entretien paysager, le génie et l'aménagement urbain, entre autres. Les membres, qui affrontaient un employeur hostile, ont résisté aux concessions. La convention collective est en vigueur du 1er juillet 2022 au 30 juin 2026. Elle comporte une modeste augmentation salariale et une prime à la signature.

Le 11 octobre 2022, les membres du SCFP 1289 ont entériné une nouvelle convention collective de quatre ans. Le SCFP 1289 représente 380 membres qui travaillent comme cols blancs à la Ville de St. John's. Le nouveau contrat renferme des augmentations de salaire totalisant onze pour cent sur quatre ans, une prime à la signature, des améliorations aux congés de maladie pour la main-d'œuvre à temps partiel, des améliorations au congé de deuil et la garantie d'heures supplémentaires lors d'événements programmés.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador s'affaire à planifier la centralisation et la privatisation des services publics. Nos membres de la province, eux, s'affairent à contrecarrer ces plans mal avisés. La plus récente réorganisation sur la table est un projet de loi qui regroupera quatre régies de la santé en une seule nouvelle entité. Le gouvernement n'a pas tenu compte de l'impact de cette transformation sur la vie privée de la clientèle et du personnel, chose qu'a soulevée le commissaire à la vie privée. Les libéraux ont également annoncé un nouveau PPP pour un hôpital dans la région de St. John's, malgré les expériences désastreuses de Muskrat Falls et de l'établissement de SLD de Grand Falls–Windsor.

Dans le secteur de l'éducation, l'abolition des conseils scolaires a rendu l'administration des conventions collectives quelque peu chaotique, les employeurs appliquant le mauvais article aux mauvais groupes, entrant parfois en contradiction flagrante les uns avec les autres. Par conséquent, le SCFP aura d'importants arbitrages pour régler les différends concernant les droits à congés de maladie, l'accumulation des vacances et la progression sur l'échelle salariale.

Le recrutement et la rétention demeurent préoccupants dans le secteur de la santé. Le SCFP-T.-N.-L. a rencontré le gouvernement au sujet des paiements forfaitaires temporaires qui ne font rien pour régler le problème de la faiblesse du salaire des postes qualifiés.

## **Nouvelle-Écosse**

Le 1er novembre 2022, le SCFP a été accrédité pour représenter le personnel de Paladin Security qui travaille sous contrat pour la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse. Seize mois d'efforts de syndicalisation ont porté fruit pour ce groupe de 388 personnes, malgré les objections soulevées par l'employeur, objections qui ont été rejetées par la commission des relations de travail. Les travailleurs et travailleuses ont voté à près de 90 % en faveur de l'adhésion au SCFP et feront partie du SCFP 5479. Je suis heureux de leur souhaiter la bienvenue au nom des 715 000 membres du SCFP à travers le pays !

Le personnel de la Municipalité régionale du Cap-Breton (MRCB) a organisé un rassemblement le 8 novembre pour demander au conseil municipal et à la direction de mettre fin au cycle actuel de formation-perte de personnel en offrant une meilleure rémunération, ce qui aiderait à remédier aux pénuries de personnel et à économiser l'argent des contribuables. Les membres du SCFP 933, qui sont en négociation avec la MRCB, sont frustrés par l'incapacité de celle-ci à recruter et à retenir du personnel dans des postes à haute pression, comme les géôliers et géôlières et les opérateurs et opératrices de communication, des postes cruciaux pour la sécurité publique. Nos membres se sont engagés à fournir des services publics de qualité, mais c'est impossible avec les effectifs actuels. Le cycle constant de formation et de perte de personnel au profit d'employeurs plus généreux est à la fois dangereux et coûteux.

Toujours en novembre, le personnel de première ligne du Breton Ability Centre, membres de la section locale 3513 du SCFP, a tenu un piquet d'information dénonçant l'inaction du ministère des Services communautaires dans le dossier de la violence croissante au travail. Le ministère pousse les gens hors de la vie institutionnelle pour les placer dans des milieux communautaires, ce qui est une bonne chose, mais l'évolution du travail exige davantage de personnel et de ressources pour assurer la sécurité des travailleurs et des travailleuses, ce qui n'est pas le cas. Le nombre et la fréquence des blessures continuent d'augmenter sans que le ministère prenne la question au sérieux.

À l'occasion de la Journée nationale d'action pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, le SCFP-Nouvelle-Écosse s'est joint à l'appel pour des salaires décents pour les éducateurs et éducatrices de la petite enfance (EPE). Bien que la Nouvelle-Écosse ait été l'une des premières provinces à signer un accord de financement avec le gouvernement fédéral, elle n'a pas ajusté les salaires de manière appropriée depuis. Le provincial a récemment publié une grille salariale selon laquelle les EPE des centres ne sont même pas assez payées pour joindre les deux bouts. Le SCFP demande au gouvernement Houston de négocier une échelle salariale qui reconnaît la valeur du travail et les qualifications de cette main-d'œuvre à prédominance féminine.

## **Québec**

À la fin octobre, Candace et moi avons rejoint nos membres de la section locale 2614 sur la ligne de piquetage devant l'entrée du Port de Québec. L'employeur, la Société des arrimeurs, a déclaré un lock-out le 15 septembre parce que nos membres refusent d'accepter des concessions dans l'aménagement des horaires qui auraient un impact majeur sur la conciliation travail-vie personnelle. Les 81 membres sont déterminés à mener cette lutte malgré que l'employeur utilise des travailleurs de remplacement. Ces personnes, inexpérimentées et non qualifiées, sont déjà la source de deux incidents ayant causé des dommages matériels importants. Heureusement, personne n'a été blessé cette fois-ci, mais les problèmes de sécurité engendrés par ces tactiques déloyales doivent être dénoncés.

Dans le secteur parapublic, les syndicats négociant en front commun ont déposé leurs demandes de négociation cet automne, et ont mobilisé leurs membres pour manifester à Québec à la fin octobre afin de démontrer leur solidarité et leur détermination au Conseil du trésor. Ce gouvernement est reconnu pour son mépris du processus de négociation : le Tribunal administratif du travail a rendu deux décisions reconnaissant que le gouvernement de la CAQ avait négocié de mauvaise foi à l'endroit de différents groupes du secteur de la santé depuis deux ans. Nos membres, représentés par le CPAS et le CPSS notamment, n'ont pas l'intention de laisser faire ces pratiques d'une autre époque et exigent des conditions de travail à la hauteur des services qu'ils rendent à la population du Québec.

Au fil des ans, les conditions de travail des quelques 420 000 employés de ces secteurs se sont largement dégradées et les salaires sont devenus nettement insuffisants, de sorte que des pénuries de main d'œuvre mettent les services en péril.

Dans cette veine, le Syndicat des techniciens et professionnels du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, section locale 5425 du SFCP, a lancé une campagne au sujet de la détresse et l'épuisement du personnel. Les conditions de travail détériorées favorisent l'épuisement, la dépression et les troubles anxieux ses membres et la détresse du personnel mène à des arrêts de travail qui alimentent le cercle vicieux de la surcharge et du manque d'effectifs, et le tout nuit grandement aux services à la population.

Suite à une large consultation auprès des membres, les demandes syndicales priorisent une augmentation de salaire réelle, et une protection permanente contre l'inflation.

Après un vote de grève adopté au mois de mai dernier, le Syndicat des employé(e)s de soutien et technicien(ne)s (SFCP 4582) de l'Autorité des marchés financiers (AMF) a signé une nouvelle convention collective à la fin octobre. Cette convention inclut une nouvelle structure salariale qui, globalement, augmente de 18% en moyenne. Le syndicat a également refusé une concession sur l'horaire variable et obtenu une journée mobile de plus.

La Ville d'Alma et la section locale 2541 représentant les 190 employé(e)s cols bleus et cols blancs ont signé une nouvelle convention collective. D'une durée de cinq ans, l'entente prévoit des hausses salariales annuelles de 2,09 % à partir d'octobre 2021 et un minimum de 2,25 % jusqu'à un maximum de 3,5 % pour les années subséquentes.

Parmi les autres gains, notons la création de sept postes permanents, la reconnaissance de l'ancienneté générale avec tous les avantages reliés à la convention collective, dont les vacances, ainsi que l'élimination de toutes les clauses de disparité de traitement. De plus, les syndiqué(e)s ont obtenu le prolongement de l'horaire d'été, la majoration graduelle de la prime de garde pour 2024 ainsi que six journées supplémentaires de libérations syndicale.

## **Ontario**

Lorsque le projet de loi 124 est devenu loi en 2019, le SFCP-Ontario a déclaré que celui-ci, en imposant des restrictions salariales, violait notre droit, garanti par la Charte, à des négociations collectives libres et équitables.

Le 29 novembre 2022, le SFCP-Ontario a eu gain de cause : le juge Koehnen de la Cour supérieure de l'Ontario a rendu sa décision selon laquelle cette loi était inconstitutionnelle et, du coup, « nulle et non avenue ». Le juge Koehnen a conclu que le projet de loi 124 porte atteinte au droit à la liberté d'association garanti par l'art. 2d) de la Charte et qu'il n'est pas sauvegardé par l'art. 1 de la Charte.

Point clé de la décision du juge Koehnen : le plafond de croissance salariale de 1 % qu'imposait la loi interfère considérablement avec la négociation collective en imposant un impact financier, en empêchant les syndicats d'échanger des revendications salariales contre des gains normatifs, en empêchant le processus de négociation de s'attaquer aux pénuries de personnel, en interférant avec l'utilité du droit de grève et en interférant avec l'indépendance de l'arbitrage des intérêts.

Le SCFP-Ontario partage cette importante victoire avec ses alliés syndicaux qui ont participé à la contestation judiciaire. Le premier ministre Ford et son gouvernement feront appel de la décision et demanderont un sursis qui pourrait suspendre la décision du juge Koehnen. Le SCFP-Ontario surveillera ce dossier de près.

Ford continue d'utiliser la législation pour faire avancer son programme. Avec le projet de loi 39, *Loi visant à améliorer la gouvernance municipale*, et le projet de loi 23, *Loi visant à accélérer la construction de plus de logements*, son gouvernement plonge la gouvernance et le financement des municipalités dans la tourmente. Ces projets de loi apportent des modifications aux règles de gouvernance. Par exemple, à Toronto, ils donneront encore plus d'autorité au maire, au-delà du modèle à « mairie forte ». L'idée est que, dans le cadre de priorités provinciales, la mairesse ou le maire puisse circonvier aux règlements avec l'approbation d'un tiers du conseil seulement. Bien que les questions de gouvernance soient une préoccupation sérieuse, c'est le projet de loi 23 qui aura le plus d'impact sur les membres du SCFP. Celui-ci a mis en place un certain nombre de caractéristiques pour construire des maisons sur la ceinture de verdure du Grand Toronto et de Hamilton. Pour faire progresser la croissance du logement, le gouvernement a supprimé la possibilité pour les municipalités de facturer des frais d'aménagement. Selon l'Association of Municipalities of Ontario (AMO), cela pourrait creuser un trou de cinq milliards de dollars dans les budgets municipaux d'ici 2031. Cette perte de revenu pourrait avoir de vastes conséquences, obligeant les municipalités à envisager la diversification des modes de prestation de services, la privatisation et la vente d'actifs.

Pour ajouter l'insulte à l'injure, le gouvernement Ford repousse vigoureusement les municipalités qui dénoncent le projet de loi. Il envisage une deuxième série d'audits de services (la première date de 2019) pour identifier les « gaspillages ». Dans la bouche de Ford, cela se traduit par l'identification de services à sous-traiter, à privatiser et à vendre, ce qui pourrait avoir de graves répercussions sur nos membres.

## **Manitoba**

Ce fut un plaisir de me joindre à quelque 200 personnes déléguées au 58<sup>e</sup> congrès de division du SCFP-Manitoba à Winnipeg en octobre. Celles-ci ont adopté des amendements à leurs règlements pour faire avancer les travaux pour un milieu syndical sûr, accueillant et accessible. Elles ont aussi adopté des résolutions qui engagent la division à contrer les attaques du gouvernement provincial visant à couper et à privatiser les services publics, ainsi qu'à geler le salaire des gens qui fournissent ces services.

Heather Stefanson est première ministre du Manitoba depuis novembre 2021 et, au cours de cette période, elle s'est régulièrement classée comme la dirigeante provinciale la moins populaire du pays. En ce moment, seulement un quart des Manitobaines et Manitobains approuvent sa performance et seulement quatre pour cent l'approuvent « fortement », contre 43 pour cent qui « désapprouvent fortement » son leadership.

Il faudra suivre ces chiffres au cours de la nouvelle année. Des élections provinciales auront lieu au Manitoba au plus tard le 3 octobre 2023, et le NPD provincial sous la direction de Wab Kinew est en tête des sondages depuis avant que Stefanson ne devienne première ministre.

Le 11 octobre, le SCFP 500 a conclu une entente de principe avec la Ville de Winnipeg après des négociations difficiles et en pleine campagne électorale municipale. Celle-ci a été entérinée par les membres le 25 octobre. Elle augmente le salaire de départ et comprend 1,4 million de dollars en ajustements au marché pour résoudre les problèmes de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre, en plus d'une augmentation générale des salaires.

## **Saskatchewan**

En octobre, le premier ministre Scott Moe a publié un livre blanc intitulé Drawing the Line : Defending Saskatchewan's Economic Autonomy (« Tirer la ligne : défendre l'autonomie économique de la Saskatchewan »), qui accuse le gouvernement fédéral d'outrepasser ses compétences, notamment avec sa réglementation environnementale qui, selon lui, enfreint la compétence provinciale en matière de ressources naturelles. Pour résoudre ce problème, le gouvernement Moe a présenté la Saskatchewan First Act (« loi pour prioriser la Saskatchewan ») en novembre. Celle-ci vise à « clarifier et protéger » contre l'intrusion fédérale. Le projet de loi 88 a depuis passé la deuxième lecture à l'Assemblée législative.

Le Comité d'orientation des travailleuses et travailleurs de l'éducation [EWSC] a tenu une réunion des présidences en personne en octobre. On y a entendu des présentations des coordinations sectorielles du Manitoba et de la Colombie-Britannique concernant leur expérience de négociation et leurs approches pour mobiliser les membres et coordonner les efforts de négociation. L'EWSC a également organisé une assemblée-débat pour renforcer l'engagement des membres.

Un sondage électronique auprès de nos membres du secteur des bibliothèques sur la violence et le harcèlement au travail a donné des résultats troublants. Presque tous nos membres subissent des agressions verbales au travail, régulièrement pour 39 pour cent des répondants et répondantes. Plus de la moitié des personnes interrogées ont remarqué une augmentation de cette exposition au cours des deux dernières années. Nos sections locales bibliothécaires, avec le soutien du personnel, discuteront des résultats du sondage et collaboreront à un plan d'action pour traiter les problématiques qui en découlent avec leurs employeurs.

Le SCFP 1594 à la bibliothèque publique de Regina a repoussé les concessions à la table pour conclure une nouvelle convention collective contenant d'importantes améliorations : assurances collectives pour tout le monde [très important dans un secteur avec une forte proportion de temps partiels et d'occasionnels] et réorganisation de la grille salariale pour augmenter [jusqu'à onze pour cent] le salaire de nos membres les moins bien rémunérés, en plus des augmentations salariales générales.

Félicitations à Nathaniel Teed, membre du SCFP 59 et ancien délégué syndical, qui a été élu député provincial néo-démocrate dans la circonscription de Saskatoon Meewasin lors d'une élection partielle en octobre.

## **Alberta**

Le 6 octobre, les membres du Parti conservateur uni [UCP] ont élu une nouvelle cheffe. À la suite d'une course à la direction qui a suscité des divisions, Danielle Smith a été élue avec 54 pour cent des suffrages exprimés. Elle a prêté serment en tant que nouvelle première ministre le 11 octobre.

Les premiers jours de son mandat se sont avérés aussi controversés que sa campagne à la chefferie, sinon plus. En nommant son cabinet, elle a choisi d'éliminer le rôle de ministre du Travail et n'a confié à aucun ministre la responsabilité de la condition féminine. En peu de temps, elle a remplacé le médecin-hygiéniste en chef de la province et congédié les onze membres du conseil d'administration de la régie provinciale de la santé Alberta Health Services [AHS], affirmant que celle-ci avait « fabriqué » la pénurie de personnel dans la santé, malgré des preuves accablantes que cette crise est due en grande partie au manque de personnel.

Comme le premier ministre Moe en Saskatchewan, la première ministre Smith se bat contre le fédéralisme et le gouvernement fédéral, mais elle va bien plus loin que son homologue. La loi sur la « souveraineté » de Smith, qui, selon elle, permettra à l'Alberta de « défendre ses compétences provinciales » contre les pouvoirs fédéraux, a été adoptée à la hâte en un peu plus d'une semaine. Elle donnera au gouvernement provincial le pouvoir d'ignorer les lois et les politiques fédérales qu'il considère comme nuisibles à la population ou à l'économie albertaine et d'ordonner à d'autres entités provinciales [comme les conseils scolaires et les prestataires de services financés par le provincial] de faire de même. Ce projet de loi s'est heurté à une forte opposition de la part de la communauté syndicale, de dirigeants autochtones, d'universitaires et de certains chefs d'entreprise, sans oublier le NPD de l'Alberta, dont la cheffe, Rachel Notley, s'est engagée à abroger cette loi si son parti est élu au printemps.

Le climat de négociation demeure difficile en Alberta. Trente-huit de nos 41 conventions collectives dans le secteur de l'éducation sont ouvertes, et la plupart de nos membres dans ce secteur n'ont pas vu d'augmentation de salaire depuis huit ans. Les employeurs n'offrant rien qui vaille la peine, les membres et les leaders du secteur se sont réunis en octobre pour des séances d'éducation et de stratégie. Ils se sont engagés à coordonner leurs efforts pour obtenir des conventions collectives équitables.

### **Colombie-Britannique**

L'Alberta n'est pas la seule province à avoir changé de premier ministre. David Eby a été assermenté à titre de 37<sup>e</sup> premier ministre de la Colombie-Britannique le 18 novembre, peu de temps après avoir été acclamé chef du NPD provincial. En guise d'engagement envers la réconciliation et le renforcement des relations avec les nations autochtones, l'événement a été organisé par la bande indienne Musqueam, à son centre communautaire, et comprenait une cérémonie de la couverture.

Le 7 décembre, on assermentait le nouveau cabinet. Je souhaite féliciter les membres du SCFP qui en font partie : Rachna Singh, ancienne membre du SCFP 1936 et du personnel du SCFP, est devenue ministre de l'Éducation et des Services de garde éducatifs à l'enfance ; Lisa Beare, ancienne membre du SCFP 4078, demeure ministre des Services aux citoyens ; Jennifer Whiteside, ancienne secrétaire et agente d'affaires du SEH, devient ministre de la Santé mentale et des Dépendances ; et Dan Coulter, ancien membre du SCFP 3787, est ministre d'État à l'Infrastructure et aux Transports en commun.

Cet automne, le SCFP a négocié dans presque tous les secteurs et régions de la province. Le 23 septembre, le Conseil des présidences des sections locales scolaires du SCFP a entériné l'entente-cadre provinciale conclue par son comité de négociation la semaine précédente. S'inspirant de l'entente conclue par le SEH pour les membres œuvrant dans les établissements de santé, le contrat de trois ans prévoit à la fois des augmentations forfaitaires et en pourcentage, ainsi que des indemnités de vie chère.

Nous avons également obtenu trois millions de dollars pour l'amélioration des prestations provinciales, une enveloppe substantielle pour les négociations locales et une augmentation de 25 pour cent du Fonds d'amélioration de l'apprentissage, qui sert à payer les heures supplémentaires des aides-enseignant(e)s, qui forment notre plus grosse classe d'emplois dans l'éducation.

À la suite de cette négociation fructueuse, nous avons conclu des ententes dans d'autres secteurs provinciaux. Le SCFP 1767 a conclu une entente avec l'Autorité d'évaluation de la Colombie-Britannique au début d'octobre. Dans le secteur postsecondaire, des ententes ont été signées par le SCFP 116 à l'Université de la Colombie-Britannique et le SCFP 4163-3 à l'Université de Victoria. Cinq sections locales collégiales ont conclu une entente-cadre provinciale avec la « table multi-employeurs ». Cette entente sera intégrée aux conventions collectives dans le cadre des négociations locales entre chaque section locale et établissement.

L'association qui négocie au nom des travailleuses et travailleurs du secteur des sciences de la santé a conclu une entente de principe au début de novembre. En plus d'obtenir des augmentations salariales conformes au modèle salarial provincial, nous avons apporté des modifications à la grille salariale pour rehausser les emplois les moins bien rémunérés. Malgré de nombreuses semaines de négociation tout au long de l'automne, nous n'avons pas été en mesure de parvenir à une entente pour nos membres des associations de négociation en santé communautaire et en services sociaux communautaires. Nous espérons faire plus de progrès lorsque ces tables se réuniront à nouveau dans la nouvelle année.

La négociation dans les secteurs des municipalités et les bibliothèques a été un peu plus difficile. Plusieurs sections locales ont réclamé un mandat de grève, signifié un préavis de grève et mené dans des actions politiques et des campagnes populaires dans le but de renouveler leur convention collective. C'est particulièrement vrai dans la région du Grand Victoria où la coordination entre les sections locales 50, 374, 1978 et 2011 s'est avérée essentielle à la conclusion, avec leurs employeurs municipaux, de conventions collectives qui répondent aux défis que pose l'abordabilité.

### **Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)**

Le SEH a tenu son 33<sup>e</sup> congrès biennal à Vancouver en octobre dernier. Celui-ci a réuni plus de 600 personnes déléguées. Félicitations à sa présidente Barb Nederpel et à sa secrétaire financière Betty Valenzuela, toutes deux réélues pour un troisième mandat.

Dans un mouvement significatif vers la diversité et l'inclusion des membres à la direction, les personnes déléguées ont élu les toutes premières vice-présidences à la diversité du SEH. Les six postes, approuvés par l'assemblée au congrès de 2021, assurent une large représentation au sein du conseil exécutif provincial.

Le SEH œuvre avec des alliés de la communauté pour empêcher la déportation de l'un de ses membres, une femme de ménage à l'hôpital Royal Columbian. Claudia Zamorano, qui a travaillé en première ligne du contrôle des infections pendant la pandémie, risque d'être expulsée le 19 décembre avec sa famille, même si leur demande de séjour pour motifs humanitaires et de compassion est toujours à l'étude.

Cette décision va à l'encontre de la récente promesse du gouvernement fédéral d'augmenter considérablement les niveaux d'immigration afin de remédier aux graves pénuries de main-d'œuvre qui sévissent dans tout le pays, y compris dans le secteur de la santé en Colombie-Britannique.

Le ministre de la Santé de la Colombie-Britannique a commenté le dossier, soulignant les efforts de Claudia pour assurer la sécurité des familles britanno-colombiennes pendant la pandémie et appelant le fédéral à suspendre sa déportation.

### **Division du transport aérien**

Après huit longs mois, deux membres du SCFP 4059 piégés injustement en République dominicaine sont enfin rentrés au Canada. Les deux agents de bord de Pivot Airlines avaient été arrêtés le 5 avril, avec deux pilotes et un mécanicien de vol, après avoir découvert et signalé la présence de contrebande présumée dans leur avion. Grâce à cette découverte, l'équipage avait évité un risque d'incendie à bord et de catastrophe aérienne résultant du poids supplémentaire et de l'emplacement dangereux de la contrebande dans l'appareil. Malgré le respect immédiat de toutes les réglementations locales et internationales, les autorités dominicaines ont détenu l'équipage sans inculpation ni interrogatoire pendant les huit mois.

Des milliers de Canadiens, de Canadiennes et de membres du SCFP ont dénoncé cette injustice et maintenu la pression sur le gouvernement dominicain. Nous n'avons jamais cessé de nous battre pour ramener Christina et Alex chez eux, et bien qu'il soit huit mois trop tard, nous sommes incroyablement soulagés qu'ils soient rentrés sains et saufs. Je tiens à remercier le président de la Division du transport aérien du SCFP, Wesley Lesosky, et sa secrétaire-trésorière Rena Kisfalvi pour leur soutien indéfectible en ces temps extraordinairement difficiles pour nos deux membres. Nous savons qu'Alex et Christina ont vécu une aventure très difficile et que celle-ci ne s'arrête pas là, mais notre soutien non plus.

Les présidences des composantes de la Division du transport aérien du SCFP se sont réunies en décembre pour discuter du recours généralisé à la main-d'œuvre non rémunérée dans leur secteur. Les agentes et agents de bord effectuent des heures non rémunérées chaque fois qu'ils se présentent au travail, une pratique qui doit cesser.

Pour toute autre profession au Canada, lorsqu'on se présente au travail et qu'on effectue des tâches, on est rémunéré pour chaque minute. Mais pour la grande majorité des agentes et agents de bord au Canada, ce n'est pas le cas. Bien que chaque transporteur ait ses variantes, en règle générale, les agentes et agents de bord canadiens sont au travail, en uniforme, à faire des tâches en lien avec leur emploi bien avant de commencer à être payés et longtemps après qu'ils ne le sont plus. On estime qu'entre 20 et 50 pour cent du temps de travail d'un agent de bord canadien n'est pas rémunéré. Ce temps de travail peut inclure des tâches telles comme la préparation des avions, l'embarquement et le débarquement des passagers, des tâches à la porte et des tâches en lien avec la sécurité.

Ces gens devraient être payés pour chaque heure travaillée, et le SCFP va intensifier ses efforts pour s'assurer qu'ils le soient. Les dix différents groupes aériens du SCFP, représentant plus de 18 500 agentes et agents de bord, se sont engagés à sensibiliser la population et à mobiliser leurs membres pour mettre fin à cette pratique injuste et abusive.

## **Recrutement**

Pour la période du 1er octobre au 30 novembre 2022, le SCFP a accueilli 880 nouveaux membres dans 17 unités de négociation, dont 61 en services sociaux, 191 dans le secteur municipal, 68 en éducation préscolaire, 416 en santé et 60 dans divers autres secteurs.

Il y a actuellement 107 campagnes en cours qui, si elles aboutissent, nous feront gagner 38 551 membres.

Notre région de l'Atlantique compte actuellement sept campagnes en cours dans divers secteurs, dont la santé, les services sociaux, l'éducation préscolaire, les loisirs, la culture, le divertissement et les services municipaux, qui, si elles réussissent, nous apporteront 389 nouveaux membres.

Dans les Maritimes, il y a huit campagnes en cours qui pourraient, si elles réussissent, attirer 1055 personnes au SCFP, dont 300 gardiennes et gardiens de sécurité de Paladin Security et 320 employées et employés étudiants à l'Université Mount Alison.

Le Québec a accueilli 278 nouveaux membres du SCFP, créant six nouvelles unités de négociation dans le secteur municipal et celui de l'énergie. Cette province compte 14 campagnes en cours qui, si elles réussissent, verraient 446 nouveaux membres se joindre à la famille du SCFP.

L'Ontario compte 29 campagnes en cours dans divers secteurs. Celles-ci pourraient amener 9 975 nouveaux membres au SCFP, dont 3500 à l'Université de Waterloo et plus de 3500 dans le secteur de la santé.

Le Manitoba a six campagnes en cours totalisant des gains possibles de 2 332 membres, dont 2 100 à la Division scolaire de Winnipeg.

La Saskatchewan mène six campagnes dans divers secteurs, dont les services municipaux, les services sociaux et l'éducation, où le SCFP espère attirer 192 nouveaux membres.

L'Alberta a 12 campagnes de recrutement en cours qui pourraient amener 13 557 nouveaux membres au SCFP. Quatre de ces campagnes concernent le secteur des services sociaux et représentent ensemble un gain possible de 12 100 membres.

En Colombie-Britannique, le SCFP s'affaire sur 24 campagnes dans divers secteurs, notamment les services sociaux, les loisirs, la culture et le divertissement, et le secteur municipal. On parle d'un gain possible de 10 605 membres.

### **In Memoriam/Points personnels**

Je présente mes sincères condoléances aux familles des membres de la base, des anciens membres du personnel et des retraités qui sont décédés au cours de la période couverte dans le présent rapport.

#### **Membres**

Karyle Wehowsky	SCFP 1285 – Colombie-Britannique
Kenneth Burr	SCFP 998 – Manitoba
Maria (Espie) Mallare	SCFP 8 – Alberta
Stephanie MacHart	SCFP 5555 – Ontario
Jacques (Jack) Samyn	Ancien président de la division du Manitoba
Terry O'Connor	Ancien secrétaire-trésorier de la division de l'Ontario

**Personnel à la retraite**

Selena Lashley

Secrétaire executive  
Bureau national

Nancy Mc Neil

Conseillère syndicale  
Bureau de Windsor

En toute solidarité,

Le président national

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MH' followed by a stylized flourish.

MARK HANCOCK

:tp/sec